
NORME INTERNATIONALE 2145

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Documentation — Numérotation des divisions et subdivisions dans les documents écrits

Documentation — Numbering of divisions and subdivisions in written documents

Deuxième édition — 1978-12-15
Corrigée et réimprimée — 1983-08-11

ITeCh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e3da853-1428-4967-8544-eadb06885a6d/iso-2145-1978>

CDU 655.535.56 : 002

Réf. n° : ISO 2145-1978 (F)

Descripteurs : documentation, document, présentation, numérotation.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme internationale ISO 2145 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 46, *Documentation*.

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

Cette deuxième édition fut soumise directement au Conseil de l'ISO, conformément au paragraphe 6.13.1 des Directives pour les travaux techniques de l'ISO. Elle annule et remplace la première édition (ISO 2145-1972), qui avait été approuvée par les comités membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	Inde	Portugal
Allemagne, R.F.	Iran	Roumanie
Belgique	Irlande	Royaume-Uni
Canada	Israël	Suède
Chili	Italie	Suisse
Danemark	Japon	Tchécoslovaquie
France	Nouvelle-Zélande	Thaïlande
Grèce	Pays-Bas	Turquie

Les comités membres des pays suivants l'avaient désapprouvée pour des raisons techniques :

Autriche
Pologne

Documentation — Numérotation des divisions et subdivisions dans les documents écrits

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme internationale établit un système de numérotation des divisions et subdivisions des documents écrits. Elle s'applique à tous les documents écrits, par exemple les manuscrits, les travaux imprimés, les livres, les articles de revues, les notices d'emploi et les normes.

La numérotation des différentes divisions et subdivisions d'un document écrit est conseillée lorsque celle-ci

- met en évidence la succession et l'importance des différentes divisions et subdivisions, ainsi que leurs relations;
- simplifie la recherche de certains passages du texte et permet de citer des parties de ce texte;
- facilite les citations à l'intérieur de l'écrit lui-même.

Exemple :

<i>1^{er} niveau</i>	<i>2^e niveau</i>	<i>3^e niveau</i>
1	2.1	2.11.1
2	2.2	2.11.2
3	2.3	2.11.3
.	.	.
.	.	.
9	2.9	2.11.9
10	2.10	2.11.10
11	2.11	2.11.11

ITEL STANDARD PREVIEW
(standards.itel.ai)
ISO 2145:1978
http://standards.iso.org/standards/sist/6e3da853-1428-4967-8544-cadb06885a6d/iso-2145-1978

2.5 Un chiffre 0 (zéro) peut être attribué à la première division de chaque niveau, si celle-ci constitue un avant-propos, une préface, une introduction, ou toute autre partie de type similaire.

2 NUMÉROTATION DES DIVISIONS ET SUBDIVISIONS

2.1 La numérotation doit être faite en chiffres arabes.

2.2 Les divisions principales (au premier niveau) d'un écrit doivent être numérotées d'une façon continue, en commençant par 1.

2.3 À son tour, chaque division principale peut être partagée au deuxième niveau en un nombre quelconque de subdivisions, qui sont également numérotées de façon continue. Ce mode de division et de numérotation peut être poursuivi jusqu'à un nombre quelconque de niveaux (troisième niveau et niveaux suivants).

Il est cependant opportun de limiter le nombre de niveaux afin que les numéros des différentes parties restent aisés à retrouver, à lire et à citer.

2.4 Un point est placé entre les nombres désignant des subdivisions de niveaux différents (voir l'exemple ci-dessous). Un point à la fin de chaque numéro désignant le dernier niveau ne doit pas être utilisé.

Exemple d'une table des matières :

0	Introduction
1	Morphologie
1.1	Cytologie
1.1.1	Forme et taille des cellules
1.1.2	Contenu vivant des cellules
1.1.2.1	Composants cellulaires
1.1.2.2	Propriétés physiques des cellules
1.1.2.3	Inclusions inertes des protoplastes
1.2	Histologie
1.2.1	Formation des tissus (histogénèse)
1.2.2	Espèces cellulaires
1.2.2.1	Tissus formatifs
1.3	Organographie
1.3.1	Organes végétatifs
.	.
.	.
.	.

1.3.1.20	Généralités sur les bulbes
1.3.1.21	Structure d'un bulbe caractéristique
.	.
.	.
.	.
2	Physiologie
2.1	Métabolisme
2.1.1	Composition chimique de la plante
2.1.2	Ingestion et parcours des substances nutritives
2.2	Développement
2.2.1	Conditions de la croissance
2.2.1.1	Mesurage de la croissance
.	.
.	.
.	.
2.3	Mouvements
2.3.1	Mouvements locomoteurs

3 CITATION DES NUMÉROS DES DIVISIONS ET DES SUBDIVISIONS AU COURS DU TEXTE

Les numéros de division ou de subdivision sont cités au cours du texte de la manière indiquée dans les exemples suivants :

Exemples¹⁾ :

... dans le chapitre 4 ...
... voir 9.2 ...
... 3^e alinéa de 1.1.2.2 ...

4 ÉNONCIATION

Il n'est pas tenu compte des points lors de l'énonciation d'un numéro de division ou de subdivision.

Exemples¹⁾ :

2 «deux»
2.1.1 «deux un un»
2.11 «deux onze»
2.27 «deux vingt-sept»

iTeh STANDARD PREVIEW (standards.iteh.ai)

[ISO 2145:1978](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e3da853-1428-4967-8544-eadb06885a6d/iso-2145-1978)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/6e3da853-1428-4967-8544-eadb06885a6d/iso-2145-1978>

1) En ce qui concerne les termes utilisés pour désigner les divisions et subdivisions, on peut se référer au chapitre 4 du *Guide pour la présentation des Normes internationale et des Rapports techniques*.